

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

Point 4b de l'ordre du jour

CX/FL 12/40/5-Add.1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Quarantième session

Ottawa, Ontario, Canada, 15 - 18 mai 2012

**Avant-projet de définition des valeurs nutritionnelles de référence
(pour inclusion dans les Directives sur l'étiquetage nutritionnel (CAC/GL 2-1985))**

OBSERVATIONS À L'ÉTAPE 6

COMMENTAIRES DE :

**BRÉSIL
JAMAÏQUE
PÉROU
PHILIPPINES
SAINTE-LUCIE**

F

BRÉSIL

La délégation du Brésil est reconnaissante de pouvoir présenter des commentaires concernant la CL 2011/23-FL. Le Brésil est favorable à la définition des Valeur Nutritionnelle de Référence et à son inclusion dans les Directives sur l'étiquetage nutritionnel.

JAMAÏQUE

La Jamaïque souhaite remercier le Canada de la possibilité de faire des commentaires sur le projet de document. Veuillez voir les commentaires ci-dessous :

« Les Valeurs Nutritionnelles de Référence (VNR) sont un ensemble de valeurs numériques qui sont fondées sur des données scientifiques et établies aux fins d'étiquetage nutritionnel et d'utilisation des allégations indiquées. Les VNR sont fondées sur les teneurs en éléments nutritifs associées aux besoins ~~en ces éléments~~ **physiologiques** ou à la réduction du risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation. »

Raison : Éliminer la répétition de « éléments nutritifs » dans la même phrase en remplaçant « ces éléments » par le mot « physiologiques ». Cette modification sert également à cibler l'association spécifique avec les besoins en éléments nutritifs.

PÉROU

Observations générales : sans objet

Observations particulières : Le Pérou propose d'apporter modification suivante à la définition des Valeurs Nutritionnelles de Référence :

« Les Valeurs Nutritionnelles de Référence (VNR) sont un ensemble de valeurs numériques qui sont fondées sur des données scientifiques et établies **par le Codex Alimentarius** aux fins d'étiquetage nutritionnel et d'utilisation des allégations indiquées. Les VNR sont fondées sur les teneurs en éléments nutritifs associées aux besoins en ces éléments ou à la réduction du risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation. »

Raison : Il est jugé nécessaire de préciser que le Codex est l'organe qui établit les VNR afin d'inciter tous les pays qui adoptent la norme Codex CAC/GL2-1985 d'utiliser les VNR proposées par le Codex.

PHILIPPINES

Les Philippines sont favorables à la définition des Valeurs Nutritionnelles de Référence (VNR) en y ajoutant le mot « making » avant « relevant claims » pour rendre plus clair l'objet des VNR (NDT : ne s'applique qu'à la version anglaise du texte), de la manière suivante :

“Nutrient reference values (NRVs) are a set of numerical values that are based on scientific data for purposes of nutrition labelling and **making** relevant claims. NRV's are based on levels of nutrients associated with nutrient requirements, or with the reduction in the risk of diet-related non-communicable diseases”.

Les Valeurs Nutritionnelles de Référence sont un ensemble de valeurs numériques qui sont fondées sur des données scientifiques et établies aux fins d'étiquetage nutritionnel et d'utilisation des allégations indiquées. Les VNR sont fondées sur les teneurs en éléments nutritifs associées aux besoins en ces éléments ou à la réduction du risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation.

Raison

La définition de Valeur Nutritionnelle de Référence telle qu'elle est rédigée est claire en ce qui concerne son fondement (les données scientifiques sur les teneurs en éléments nutritifs) et son objet (étiquetage nutritionnel et utilisation des allégations indiquées liées à la réduction du risque des maladies non transmissibles associées à l'alimentation).

SAINTE-LUCIE

Sainte-Lucie est favorable à l'avancement de la révision de la définition proposée de « valeur nutritionnelle de référence » telle qu'elle est présentée dans CL 2011/23-FL aux fins d'adoption et d'inclusion dans les Directives sur l'étiquetage nutritionnel.

« Les Valeurs Nutritionnelles de Référence sont un ensemble de valeurs numériques qui sont fondées sur des données scientifiques et établies aux fins d'étiquetage nutritionnel et d'utilisation des allégations indiquées. Les VNR sont fondées sur les teneurs en éléments nutritifs associées aux besoins en ces éléments ou à la réduction du risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation. »